



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017-2018



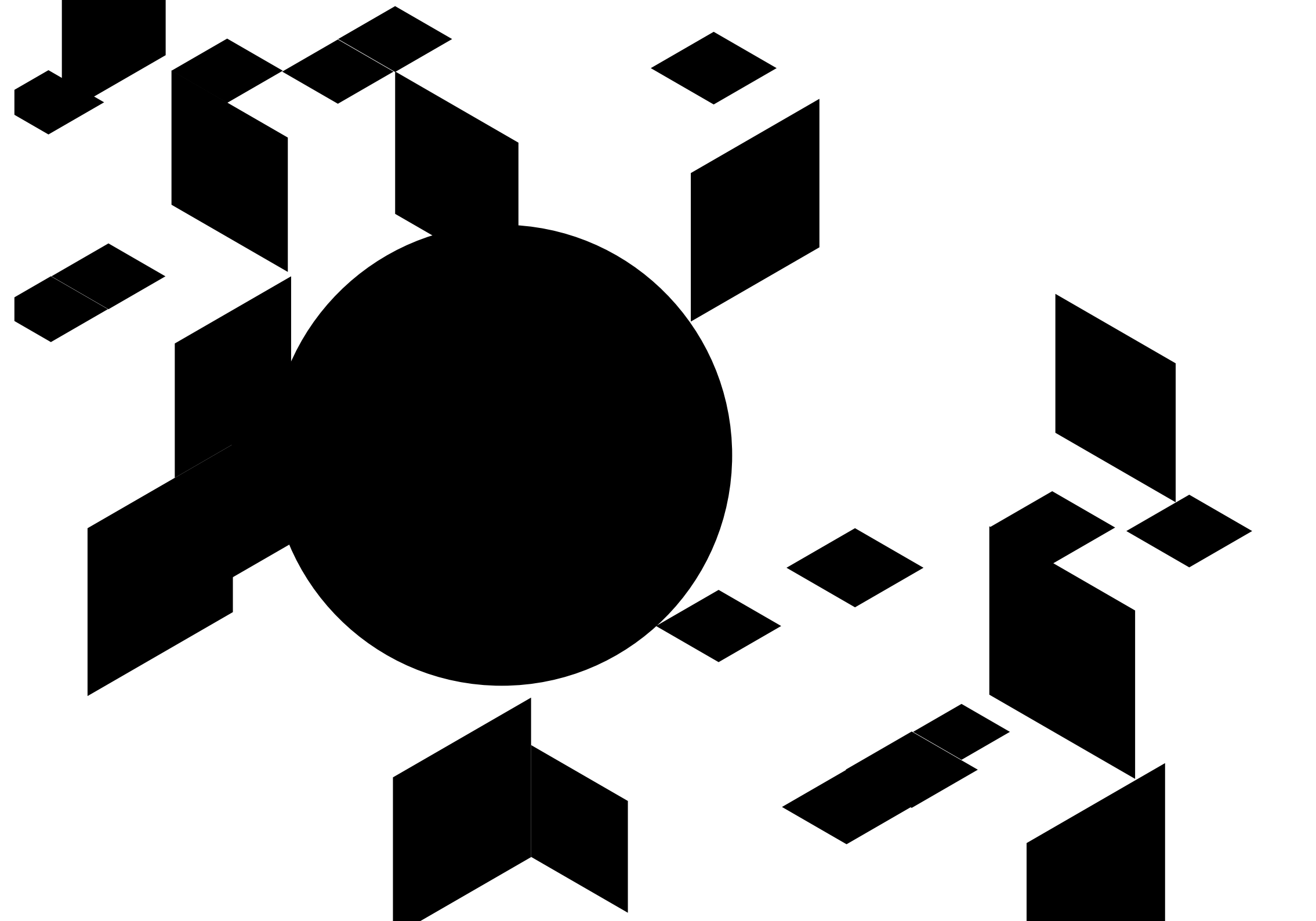
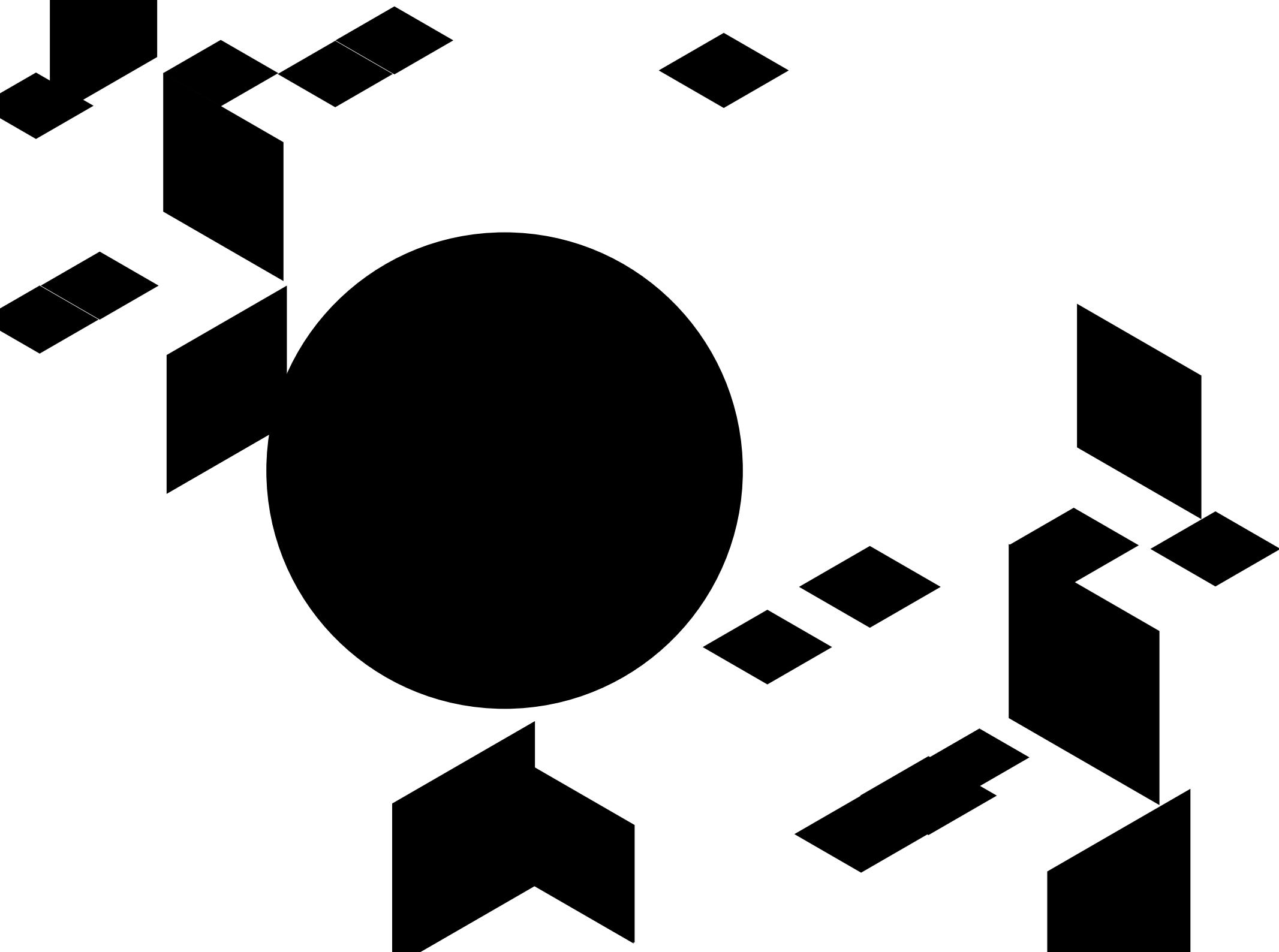
Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

UNIFA : Le Diamant A / 92909 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
Tél. : 01 46 53 10 30 / Fax : 01 46 53 10 35 / E-mail : contact@unifa.fr
Site : unifa.fr / Blog : engrais-agriculture.fr / [@UnifaAgri](https://twitter.com/UnifaAgri)

CRÉDITS PHOTOS : #agridemain / BN Ferti / Citepa / Comifer /
Fertilizers Europe / France Chimie / Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation / Institut National de l'Economie
Circulaire / International Fertilizers Industry Association /
Réséda / Shutterstock / SOVEEA / ANPEA
UNIFA / @Christophe Bertolin



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017-2018



SOMMAIRE

UNE FILIÈRE au cœur d'enjeux politiques, économiques et sociétaux stratégiques	P. 04
FAITS MARQUANTS 2017/2018	P. 06
L'ORGANISATION professionnelle représentative de l'ensemble de la filière fertilisation	P. 08
L'OBSERVATEUR statistique de référence du marché de la fertilisation	P. 12
L'ACTEUR engagé dans les mouvements politiques, économiques et sociétaux français et européens	P. 16
L'EXPERTISE agronomique sur les sujets développement durable et environnement	P. 20
LE MOTEUR des évolutions réglementaires et normatives	P. 24
NE LE DITES PLUS... : les idées reçues sur la fertilisation	P. 28
LES MEMBRES DE L'UNIFA au 30/09/2018	P. 30

UNE FILIÈRE

au cœur d'enjeux politiques, économiques et sociétaux stratégiques

*L'éclairage de **Renaud Bernardi**, Président, **Henri Boyer**, Vice-Président et **Florence Nys**, Déléguée Générale.*

Après des années tumultueuses, marquées par la crise agricole de 2016, comment se porte le secteur de la fertilisation ?

Renaud Bernardi, Président :

Les statistiques produites annuellement par l'UNIFA montrent que le secteur de la fertilisation est convalescent après une campagne 2016/2017 impactée par les mauvaises récoltes céréalières de l'année 2016. On note par exemple une timide amélioration des livraisons d'engrais, + 2,3% par rapport à la campagne précédente et + 0,8% par rapport à la moyenne des trois dernières campagnes.

Florence Nys, Déléguée Générale :

L'activité des acteurs de la fertilisation est aussi impactée par un contexte politique, économique et sociétal qui oblige la filière fertilisation à être unie pour défendre ses valeurs, ses atouts, sa compétitivité et ses emplois.

Quelle est l'actuelle organisation de l'Union des Industries de la Fertilisation, restructurée en 2017 ?

Henri Boyer, Vice-Président :

Sous notre impulsion, avec Thierry Loyer, Président de juin 2013 à juin 2018, l'UNIFA a été réorganisée en profondeur pour lui permettre de relever les défis qui attendent notre profession. Son activité est désormais bien recentrée sur les prérogatives d'une organisation professionnelle, conformément aux attentes des adhérents, engagée pour la protection et la préservation des intérêts de la filière à long terme.

Renaud Bernardi, Président :

Les adhérents de l'UNIFA, réunis en Assemblée Générale le 21 juin 2018, ont validé cette orientation stratégique et me font, et je les en remercie, confiance pour poursuivre dans la voie ouverte par Thierry Loyer et Henri Boyer dans leurs fonctions de Président et Vice-Président.



Renaud Bernardi,
PRÉSIDENT



Florence Nys,
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE



Henri Boyer,
VICE-PRÉSIDENT

Florence Nys, Déléguée Générale :

Depuis ma prise de fonction en septembre 2016, les orientations stratégiques données à ma mission ont impliqué une évolution de l'équipe et des choix d'organisation en adéquation avec les actions à mener. Les priorités de la feuille de route portées par l'UNIFA et engagées dès cette année sont axées sur des actions dans la droite ligne des préoccupations des Pouvoirs Publics.

Pouvez-vous détailler les actions de l'UNIFA et leur contexte ?

Florence Nys, Déléguée Générale :

La filière fertilisation est impliquée dans des problématiques politiques et sociétales fortes, comme l'environnement, la qualité de l'air et de l'eau, la biodiversité, le développement de la bioéconomie, l'économie circulaire et la sécurité alimentaire. La fertilisation n'est pas une activité datée ou hors du temps, elle évolue dans une société et une économie qui ont leurs attentes et leurs contraintes. Il est de la responsabilité de l'UNIFA d'accompagner ses adhérents dans les mouvements en cours et à venir, en préservant au mieux les atouts de cette industrie de proximité.

Henri Boyer, Vice-Président :

Très rapidement après son élection en mai 2017, le gouvernement Macron a lancé la vaste concertation nationale des Etats Généraux de l'Alimentation. Il s'agissait de rétablir un lien de confiance entre le consommateur et l'agriculteur, mis à mal par des crises sanitaires successives. L'UNIFA a fait partie de certains ateliers, a apporté son expertise en matière de fertilisation durable au service d'une

alimentation sûre et de qualité, qui préserve les revenus des agriculteurs.

En étant constructive et force de proposition, l'UNIFA s'est imposée comme un interlocuteur de référence des Pouvoirs Publics, des Ministères, des parties prenantes et des organismes comme l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Ce rôle s'est poursuivi dans l'élaboration de la Feuille de Route Economie Circulaire à laquelle l'UNIFA a contribué.

Renaud Bernardi, Président :

L'avenir de la filière fertilisation est également impacté par des décisions prises au niveau européen. Nous travaillons depuis de nombreuses années à la conclusion d'un nouveau règlement des matières fertilisantes qui permettra l'harmonisation de la mise sur le marché européen des fertilisants.

Le calendrier des décisions n'a cessé de glisser en 2018... Les élections européennes de 2019 sont une échéance à laquelle l'UNIFA se prépare dès maintenant.



FAITS MARQUANTS 2017 - 2018



JANVIER

Biodiversité

L'UNIFA est membre du Comité National de la Biodiversité (CNB) au sein de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), issu de la loi Biodiversité, au titre des industries agro-chimiques et de la chimie verte, pour un mandat de 5 ans.

L'UNIFA met ses compétences au service de l'enjeu national sur la biodiversité qui touche aussi les sols : ils abritent plus de 25% de la biodiversité terrestre.



MARS ET AVRIL

Nouveau Règlement Européen des Matières Fertilisantes

Dans le cadre des travaux en cours, l'UNIFA a participé à Bruxelles à deux colloques dédiés aux parlementaires européens :

- le **7 mars**, l'UNIFA a accompagné l'intervention de l'Institut National de l'Economie Circulaire en ouverture du séminaire « Symbiosis and Circular Economy in Fertilizers » organisé par Fertilizers Europe. Objectif : présenter l'engagement français en la matière, qui est une exception remarquable dans l'Union Européenne.
- le **11 avril**, Florence Nys, Déléguée Générale de l'UNIFA, est intervenue sur les enjeux du Nouveau Règlement sur les matériaux fertilisants organiques devant des représentants de la Commission Européenne, du Parlement et des organisations professionnelles européennes lors du Workshop « The EU Fertilisers Regulation – Plant and Organic materials in the circular economy ».



2017

JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

JUILLET - DÉCEMBRE

États Généraux de l'Alimentation

Au sein des ateliers 8 « Développer la bioéconomie et l'économie circulaire » et 11 « Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable » des Etats Généraux de l'Alimentation, l'UNIFA a porté les atouts de l'industrie de la fertilisation pour créer de la qualité et de la valeur aux productions agricoles, sur l'ensemble de la chaîne.



OCTOBRE - FÉVRIER

Économie Circulaire

Membre de l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC) depuis janvier 2017, l'UNIFA a contribué à l'élaboration de la Feuille de Route Economie Circulaire en portant les messages d'une filière qui est « de fait » un acteur de l'économie circulaire, notamment dans ses procédés industriels mais également dans son engagement dans l'innovation avec des produits tels que les biostimulants.



DÉCEMBRE

Création des sections « Fertilisants Organo-Minéraux et Organiques » et « Biostimulants »

Pour accompagner au plus près les grands sujets de la fertilisation et les mutations du marché, l'UNIFA a créé deux nouvelles sections, des groupes de travail spécifiques dédiés aux problématiques du développement des biostimulants et des fabricants de fertilisants Organo-Minéraux et Organiques.



2018

JANV

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

FÉVRIER

Salon International de l'Agriculture

Partenaire du monde agricole, l'UNIFA a participé au grand rassemblement de la profession en février 2018 :

- en allant à la rencontre des visiteurs via l'initiative #agridemain,
- en portant les messages d'innovation et de performance des biostimulants en intervenant en direct sur le plateau du GNIS,
- en rencontrant les acteurs institutionnels et techniques du secteur comme COOP de France ou l'ANSES.



21 JUIN

Renaud Bernardi, élu Président de l'UNIFA

Les adhérents de l'UNIFA réunis en Assemblée Générale, ont élu pour Président Renaud Bernardi (Borealis). Renaud Bernardi prend la suite de Thierry Loyer, Président depuis 2013. Henri Boyer (Groupe Roullier) demeure Vice-Président et Olivier Peltier (Lhoist France Ouest) prend la fonction de Trésorier.



L'ORGANISATION professionnelle représentative de l'ensemble de la filière fertilisation

« Dans un contexte politique, économique et sociétal en profonde mutation, l'**Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA)** s'est attachée cette dernière année à développer et consolider sa position d'acteur de référence pour la valorisation du rôle fondamental de la fertilisation dans la filière agricole et agro-alimentaire. Pour mener ses missions d'influence au service des intérêts de ses adhérents, l'UNIFA s'est notamment appuyée sur une organisation optimisée des compétences complémentaires de ses permanents. »



Florence Nys,
DÉLÉGUÉE
GÉNÉRALE

L'organisation professionnelle représentative de la fertilisation en France et en Europe

Créée en 1949, l'UNIFA regroupe une cinquantaine d'adhérents, tous producteurs de fertilisants (engrais, amendements et biostimulants) en France et en Europe et tous acteurs stratégiques de la filière agricole et agro-alimentaire.

Ils représentent 96% de la production française de fertilisants et 78% des livraisons sur un marché annuel de plus de 11 millions de tonnes de produits.

L'UNIFA a pour missions :

- **l'expression collective** des besoins et des positions de ses membres,
- **la participation, aux côtés des Pouvoirs Publics, aux débats** qui concernent la fertilisation en étant force de proposition,
- **la promotion et la valorisation de l'intérêt des produits fertilisants**, dans le respect de l'environnement et de la santé, pour le soutien à la montée en qualité et en compétitivité de l'agriculture française.

L'UNIFA développe des certifications avec pour objectifs la qualité des produits mis sur le marché et la sauvegarde de l'industrie, de l'emploi et des activités dans les territoires.

LES ACTEURS DE LA FERTILISATION EN CHIFFRES



**INDUSTRIES
DE LA FERTILISATION
EN FRANCE**
Source : UNIFA



AGRICULTEURS
Sources : AGRESTE, INSEE



**INDUSTRIES
AGRO - ALIMENTAIRES**
Source : ANIA

2,1 Md€

CA en 2017
(vente en France et à l'export)

71,8 Md€

valeur de la production
agricole en 2017
En hausse de 3,3% / 2016

180 Md€

CA en 2017

4 000

emplois directs (ETP)
et près de 12 000
emplois indirects

694 600

emplois en 2017

429 079

emplois en 2017

50

entreprises adhérentes
de la PME à la
multinationale
94 sites de production

dont **417 300**

exploitants
dans 436 00 exploitations

dont **17 647**

entreprises

Une gouvernance structurée pour la meilleure efficacité de décision

La gouvernance de l'UNIFA est assurée par :

LE BUREAU, composé de 7 membres, qui se réunit avec la Déléguée Générale au moins une fois par an :

- M. Renaud Bernardi (Borealis) / **Président**
- M. Henri Boyer (Groupe Roullier) / **Vice-Président**
- M. Olivier Peltier (Lhoist France Ouest) / **Trésorier - Président de la section Amendements Minéraux Basiques**
- M. Jacques Fourmanoir (Timac Agro) / **Président de la section Engrais Simples et Composés**
- M. Geraldo Mattioli (Yara) / **Président de la section Producteurs Industriels d'Azote**
- M. Jacques Barthès (Ets Lautier/Germiflor) / **Président de la section Fertilisants Organo-Minéraux et Organiques**
- M. Nicolas Willaume (Groupe Roullier) / **Président de la section Biostimulants**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, composé de 19 membres qui se réunit avec la déléguée générale au moins une fois par an.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle ouverte à l'ensemble des adhérents valide les travaux et orientations stratégiques de l'UNIFA. Elle élit également le Bureau, sur proposition du Conseil d'Administration.

Une expertise reconnue,
soutenue par un mandat
en délégation de service public

L'UNIFA produit les statistiques
officielles de livraisons
d'engrais en France, par
délégation du Ministère
en charge de l'Agriculture.



Ces données exhaustives constituent
la base de référence pour l'analyse et
le pilotage stratégique du marché de
la fertilisation.

Par ailleurs, l'UNIFA est membre
de l'Association Nationale
Professionnelle pour les Engrais
et Amendements (ANPEA) et met à
disposition ses collaborateurs pour
assurer la mission de normalisation
de la fertilisation au sein du BN
FERTI, bureau de normalisation
agréé par le Ministère chargé de
l'Industrie et dont les missions sont
menées sous la délégation de l'AFNOR.



L'ORGANISATION

professionnelle représentative de l'ensemble de la filière fertilisation

Des permanents aux compétences complémentaires pour répondre aux enjeux de la fertilisation

L'expertise de l'UNIFA prend appui sur les compétences complémentaires d'une équipe de 8 permanents.

Chaque permanent assure, en synergie avec les adhérents, l'animation de groupes spécialisés, appelés Sections.

Chaque section représente une famille de produits ou d'usage et engage des travaux spécifiquement liés aux problématiques de leur activité :

- Section des **producteurs industriels d'azote** (PIA)
- Section des **producteurs d'engrais simples et composés** (ESC)
- Section des **producteurs d'amendements minéraux basiques** (AMB)
- Section des **producteurs de fertilisants organo-minéraux et organiques** (FOMO-Nouveauté 2018)
- Section **Biostimulants** (Nouveauté 2018)
- Section **Villes et Jardins**

Certification Quali'OP par l'AFNOR : gage de qualité des services de l'UNIFA



Le service aux adhérents est au cœur des missions de l'UNIFA. Qu'il s'agisse d'un accompagnement personnalisé sur des sujets spécifiques, la participation aux sections, la diffusion d'une newsletter d'information mensuelle, d'informations réglementaires ou statistiques, la certification Quali'OP, obtenue en 2013 et renouvelée tous les ans, confirme la qualité des prestations et du savoir-faire de l'UNIFA.

ORGANIGRAMME DE L'UNIFA

DIRECTION GÉNÉRALE

Florence NYS

Déléguée générale
Section des producteurs
industriels d'azote (PIA)

Esma BOUKRAA
Assistante de Direction
Responsable Qualité

PÔLE RÉGLEMENTATION & NORMALISATION

Florence CATRYCKE

Directrice du Pôle
Section Biostimulants

Chloé PERRADIN

Chargée de missions Normalisation -
Réglementation produits
Section Fertilisants Organo-Minéraux
et Organiques (FOMO)

Ingénieur HSE

Section des producteurs d'Engrais
Simples et Composés (ESC)
Commission Réglementation &
Normalisation

PÔLE AGRICULTURE ENVIRONNEMENT & STATISTIQUES

Philippe ÉVEILLARD

Directeur du Pôle
Section des producteurs
d'Amendements Minéraux Basiques (AMB)
Commission Agriculture & Environnement

François ANDRÉ

Responsable Statistiques

COMMUNICATION & AFFAIRES PUBLIQUES

Muriel CHRISOSTOME

Responsable Communication et Affaires Publiques
Section Villes et Jardins



L'OBSERVATEUR

statistique de référence du marché de la fertilisation

« Chaque année, par délégation du Ministère en charge de l'Agriculture, l'UNIFA produit les statistiques officielles des livraisons d'engrais. Véritable base de données de référence, ces statistiques permettent de dresser un état des lieux du marché de la fertilisation pour les acteurs publics et les entreprises. Après la crise agricole de l'année 2016, les livraisons de la campagne 2017-2018 présentent une timide amélioration, sur un marché encore convalescent. Si le phosphore et le potassium progressent, les amendements minéraux basiques demeurent en retrait par rapport à la moyenne des trois dernières campagnes. »



Philippe Éveillard,
DIRECTEUR AGRICULTURE,
ENVIRONNEMENT
& STATISTIQUES

Fertilisation minérale et organique : un marché stable des volumes commercialisés

Selon l'Observatoire annuel de la fertilisation minérale et organique mis en place par l'Association Nationale Professionnelle pour les Engrais et Amendements (ANPEA), les quantités et valeurs en éléments nutritifs des fertilisants connaissent une stabilisation en 2017.

Ainsi, sur les **17,6 millions de tonnes d'engrais et d'amendements commercialisés en France**, 11,2 millions de tonnes sont d'origine minérale (vs 11,5 en 2016) et 6,4 sont d'origine organique. La part de l'organique progresse de 2 points à 36% du total en tonnes de produit.

En tenant compte des effluents d'élevages non commercialisés et épandus localement, les apports minéraux contribuent à 73% de l'azote, 46% du phosphore et 28% du potassium apportés aux sols.

Des livraisons convalescentes après la crise agricole de 2016

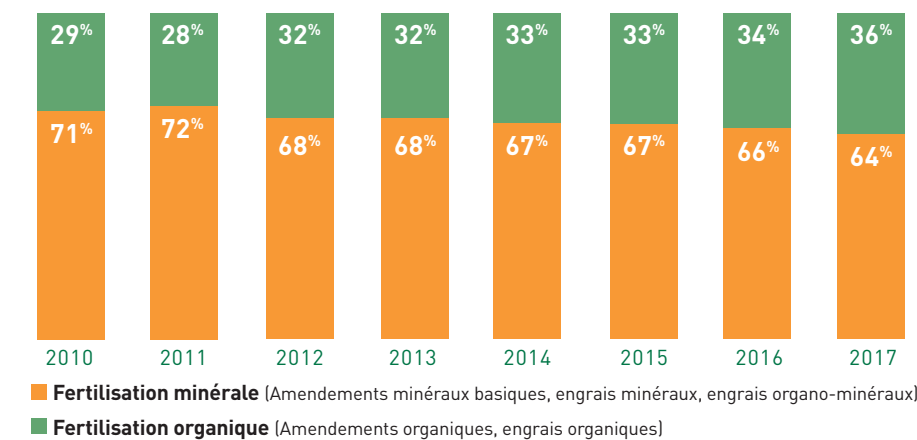
Après une campagne 2016-2017 particulièrement impactée par les mauvaises récoltes céréalières de l'année 2016, les livraisons d'engrais connaissent sur la campagne 2017-2018 une timide amélioration, revenant à **9,07 millions de tonnes, soit + 2,3% par rapport à la campagne**

précédente et + 0,8% par rapport à la moyenne des trois dernières campagnes.

Les amendements minéraux basiques sont en retrait, avec 2,41 millions de tonnes, soit - 6,5% par rapport à la moyenne des 3 dernières campagnes.

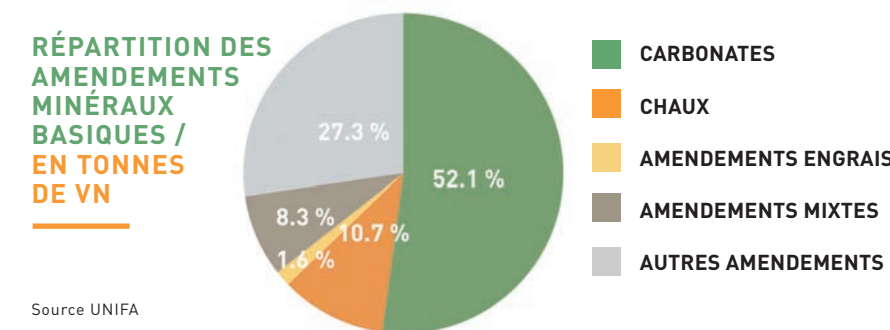
Les livraisons d'engrais contenant du phosphore et/ou du potassium progressent en 2017-2018 alors que l'azote minéral est stable.

RÉPARTITION DES TONNAGES COMMERCIALISÉS / EN %



Source ANPEA

RÉPARTITION DES AMENDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES / EN TONNES DE VN



Source UNIFA

LIVRAISONS D'ENGRAIS MINÉRAUX, ORGANO-MINÉRAUX ET AMENDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES

CAMPAGNE 2017-2018 (kit de produits)	KT DE PRODUITS	% / 2016-2017	% / MOY 3 DERN. CAMP.
ENGRAIS SIMPLES N	6 350	+ 0,3 %	+ 0,7 %
ENGRAIS SIMPLES P	347	+ 6,2 %	+ 16,8 %
ENGRAIS SIMPLES K & MG	669	+ 12,8 %	+ 8,7 %
ENGRAIS COMPOSES PK	430	+ 13,5 %	- 1,6 %
ENGRAIS COMPOSES NP NK NPK & ORGANO-MINÉRAUX	1 270	+ 3,4 %	-5,3 %
TOTAL ENGRAIS	9 066	+ 2,3 %	+ 0,8 %
AMENDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES	2 405	+ 9,6 %	- 6,5%
TOTAL ENGRAIS + AMENDEMENTS	11,47 Mt	+ 3,8 %	- 0,8%

Source UNIFA



L'OBSERVATEUR

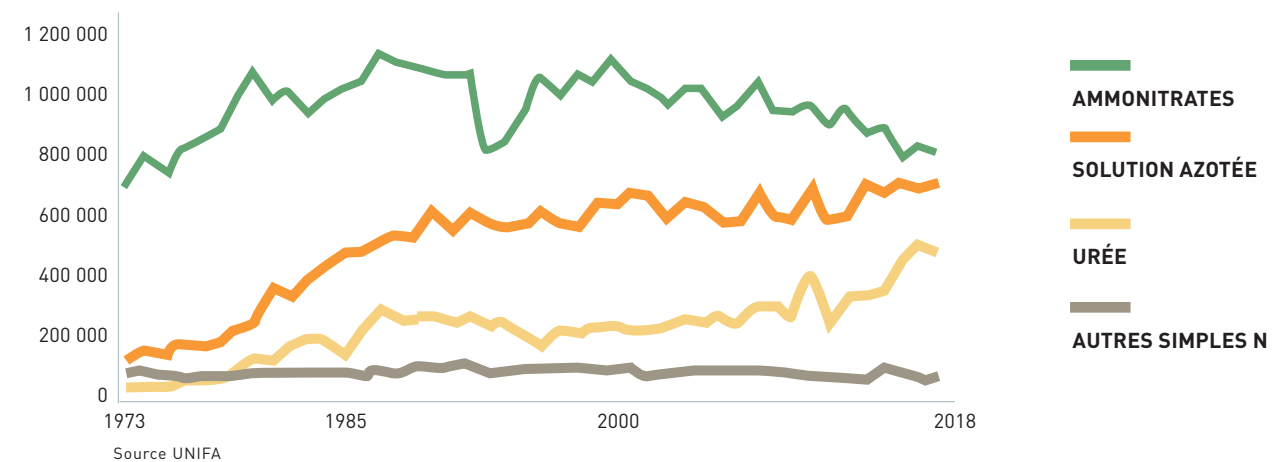
statistique de référence du marché de la fertilisation

Stabilisation des parts des formes d'engrais azotés en 2018

La part de marché de chacune des trois formes d'engrais azotés reste globalement stable sur la campagne 2017-2018. Peu de changement sur les

livraisons d'ammonitrates, avec 39% des tonnes d'azote dans les engrais simples azotés (vs 40% sur la campagne 2016-2017). La solution azotée progresse légèrement (34% vs 33% en 2016-2017) et l'urée est proche du niveau record de la campagne précédente. Les autres simples N ne marquent pas d'évolution notable (3%).

LIVRAISONS D'ENGRAIS SIMPLES AZOTÉS PAR FORME EN FRANCE / TONNES D'AZOTE



La France stabilise sa position européenne dans la moyenne en apport par hectare

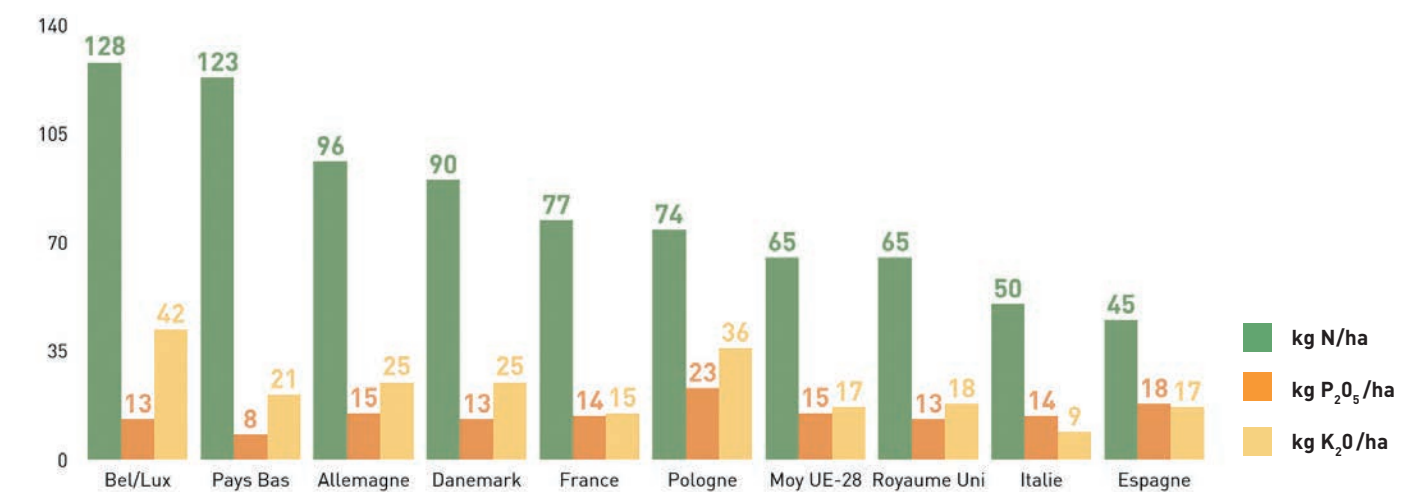
Durant la campagne 2016-2017, les apports d'azote minéral à l'hectare en France se sont situés légèrement au-dessus de la moyenne européenne, dans une configuration identique à la campagne 2015-2016.

Cela s'explique notamment par la position géographique avantageuse de la France, située

entre les pays nord-européens plus intensifs et les pays du sud aux conditions climatiques moins favorables. Cette position est également soutenue par la part importante de la production française de céréales, oléagineux et cultures industrielles. La France est le premier producteur européen de blé tendre et de colza, avec respectivement 28% et 25% de la production de l'UE-28 en 2018.

Le phosphore et le potassium se situent quant à eux un peu en dessous de la moyenne européenne.

UTILISATION MOYENNE D'ENGRAIS MINÉRAUX EN EUROPE EN KG D'ÉLÉMENT NUTRITIF / HA DE SURFACE AGRICOLE



Réunion du Comité des Utilisateurs pour le Label d'Intérêt Général

Le 16 février 2018, le 2^{ème} comité annuel des utilisateurs de l'enquête engrais s'est réuni sous la co-présidence du Ministère de l'Agriculture et de l'UNIFA. Ce comité est garant de la tenue des engagements de qualité et d'amélioration continue du label d'intérêt général attribué par le Comité National de l'Information Statistique.



L'ACTEUR

engagé dans les mouvements politiques, économiques et sociétaux français et européens

« Depuis juillet 2017, deux sujets de première importance pour notre secteur d'activité ont fortement émergé en France : redonner de la valeur aux productions agricoles françaises au travers des Etats Généraux de l'Alimentation et l'économie circulaire. L'UNIFA a apporté sa contribution aux débats et s'est impliquée tout au long du processus pré-législatif, aux côtés des Pouvoirs Publics. En Europe, c'est essentiellement le nouveau Règlement Européen sur les matières fertilisantes, visant l'harmonisation européenne des échanges pour tous les produits fertilisants, qui a connu une accélération et nécessité notre vigilance à chaque étape. Ce dernier point entre dans la droite ligne des engagements de l'UNIFA en matière d'Economie Circulaire. »



Florence Nys,
DÉLÉGUÉE
GÉNÉRALE

Partie prenante des Etats Généraux de l'Alimentation

Les crises sanitaires successives ont créé un contexte de méfiance du consommateur vis-à-vis de son alimentation et, par extension, des acteurs de la production et de la distribution de l'alimentation. A l'été 2017, le gouvernement Macron nouvellement élu a lancé les Etats Généraux de l'Alimentation dont l'objectif est de rétablir un lien de transparence et de confiance entre les français et leur agriculture.

Pour l'UNIFA, une agriculture performante et écologique doit mettre en œuvre les **bonnes pratiques d'usage de la fertilisation, en intégrant des innovations comme les biostimulants**.

C'est ainsi que seront assurés productivité, respect de l'environnement et valeur nutritionnelle. En outre, la durabilité de la production alimentaire dépend de la **fertilité des sols** : par son effet d'augmentation de la biomasse, la fertilisation se présente comme un facteur de bioéconomie.

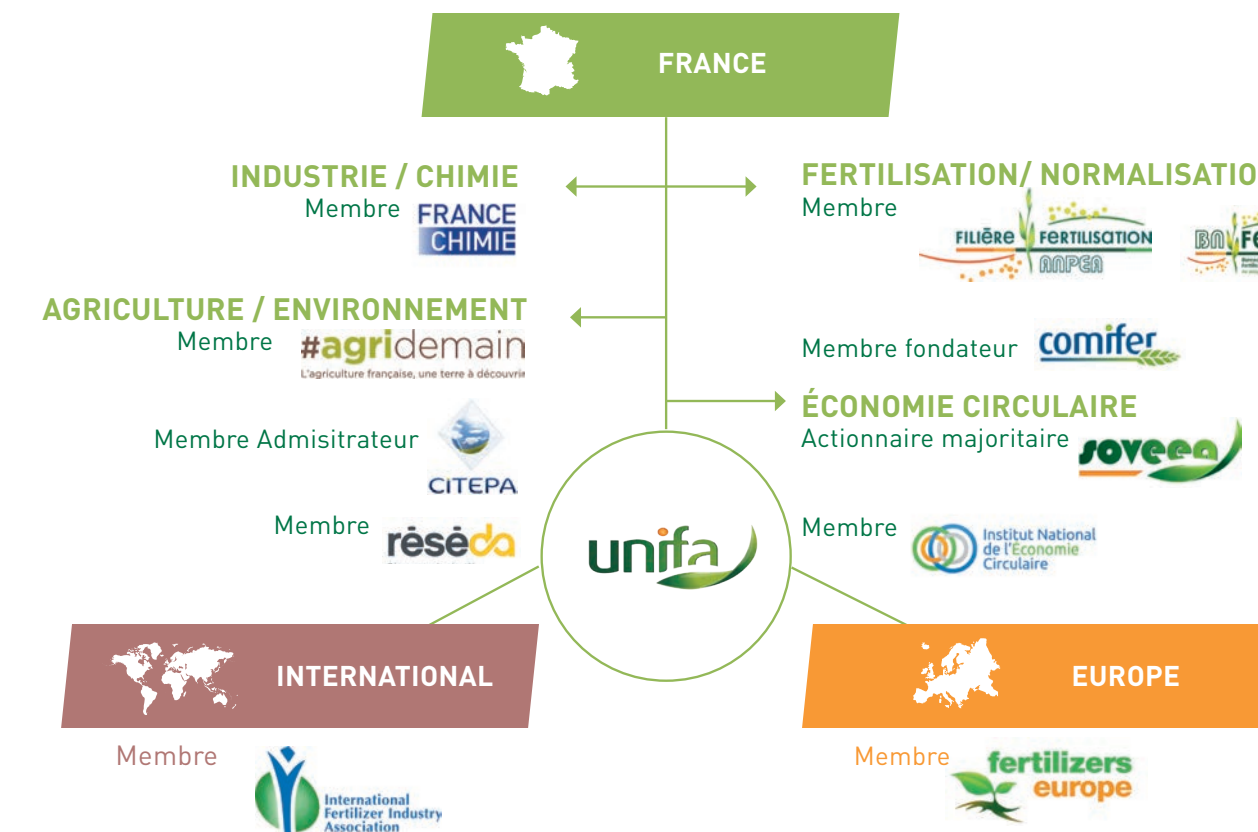
Pour porter ces messages, l'UNIFA a participé aux différents processus de consultation :

► L'UNIFA était **présente et force de proposition** au sein des ateliers 8 « Développer la bioéconomie et l'économie circulaire » et 11 « Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable » ;

► les **membres de l'UNIFA ont répondu de manière coordonnée au mois d'octobre 2017 à la consultation publique** mise en place par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique et Solidaire.

Le projet de loi issu des Etats Généraux de l'Alimentation ne présente à ce jour aucune disposition directement pénalisante pour les engrais. L'UNIFA demeure en veille sur les orientations des politiques agricoles françaises et européennes à venir.

L'UNIFA DANS SON ÉCOSYSTÈME



L'ACTEUR

engagé dans les mouvements politiques, économiques et sociétaux français et européens

Représentant des industriels français dans les discussions européennes

Membre de Fertilizers Europe et partie prenante de l'Association Européenne des Engrais Phosphatés (AEEP), l'UNIFA a suivi et participé pour le compte des acteurs industriels français aux travaux concernant leurs activités.

Ainsi, en 2017 comme en 2018, l'UNIFA a notamment :

- poursuit les discussions autour du nouveau Règlement des matières fertilisantes et notamment sur le sujet des seuils imposés en Cadmium dans les engrais phosphatés. L'UNIFA a porté et s'est positionnée en soutien de la décision révisée de la France, à 60 mg/P₂O₅ ;
- engagé des actions de concertation et de dialogue auprès des acteurs du monde agricole dans le cadre d'actions anti-dumping contre l'ammonitrate russe.

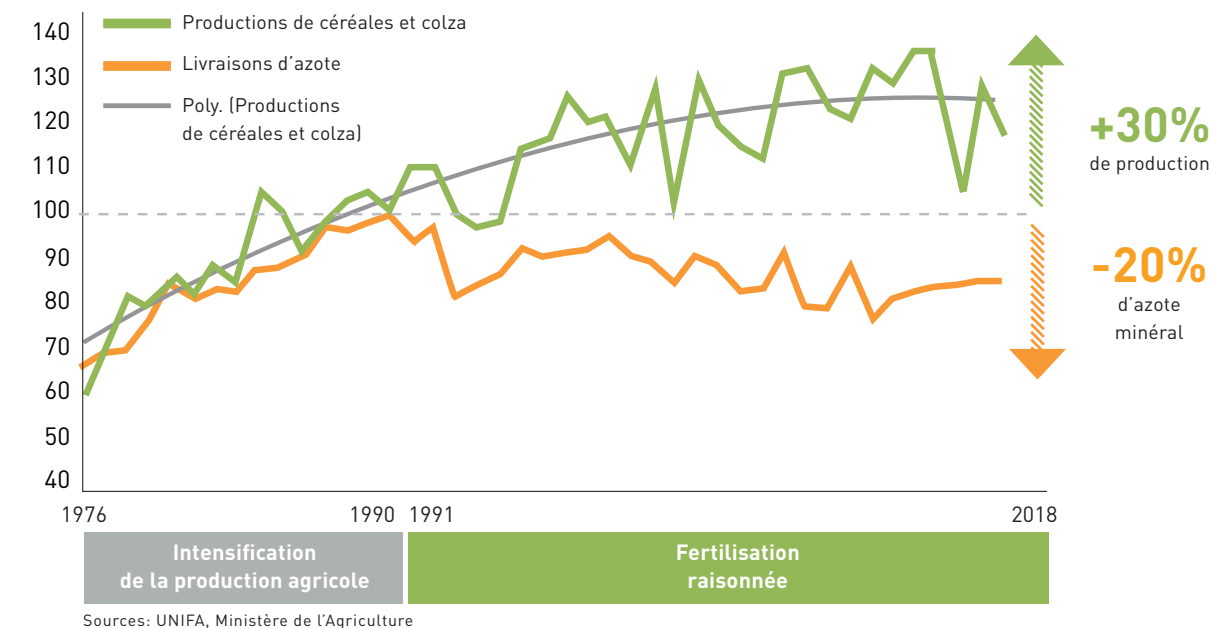
Actif dans l'élaboration de la Feuille de Route Economie Circulaire

Avec son adhésion en janvier 2017 à l'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC), l'UNIFA avait anticipé la montée en puissance de l'intérêt des Pouvoirs Publics pour la recherche de solutions allant dans le sens d'une économie et d'une diversification de la ressource.

En début d'année 2018 et dans l'objectif d'influer sur le Paquet Economie Circulaire européen, le Gouvernement français a initié un projet de Feuille de Route Economie Circulaire, finalement présenté par le Premier Ministre le 23 avril 2018.

En matière d'économie de la ressource, l'industrie de la fertilisation est un cas d'école : depuis les années 90, alors que la production agricole (grandes cultures avec taux de protéines élevé) a augmenté de 30%, la consommation d'azote minéral a baissé de 20%.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE COMPARÉE AVEC LES LIVRAISONS D'AZOTE MINÉRAL INDICE 100 = 1990



L'UNIFA, en participant à l'atelier « Systèmes agricoles et agro-alimentaires » de l'INEC, a apporté son expertise en fertilisation et valorisé les atouts d'une industrie qui participe à un progrès durable :

- par **la conception même de ses sites de production**, où sont soigneusement étudiés et appliqués les procédés limitant les émissions, la consommation d'eau et d'énergie et en agissant sur le recyclage des matières déclassées ;

- par **la proximité** des lieux de production, de distribution et de consommation des produits fertilisants ;

- par **la mise en place volontaire, il y a 10 ans, d'une filière de recyclage** des emballages à travers la société SOVEEA. Un travail sur la traçabilité des produits de fertilisation est en cours, condition nécessaire pour restaurer la confiance avec le consommateur ;

- par **le développement d'outils de précision**, soutenu par le développement du numérique : outils de calcul nomades, via des applications dédiées, des systèmes de pilotage de l'épandage embarqués par exemple ;

- par **la recherche de solutions innovantes pour favoriser la nutrition et la croissance des plantes** : les progrès rapides des connaissances de la microbiologie des sols a permis l'émergence des biostimulants, complémentaires des engrais et maximisant l'assimilation des éléments nutritifs par la plante ;

- par **la promotion de la fertilisation raisonnée** : apporter à la culture ce qu'il faut, comme il le faut, quand il le faut.

L'UNIFA maintient sa mobilisation sur le sujet et apporte son concours à la rédaction du volet agricole de la Feuille de Route Economie Circulaire.



L'EXPERTISE

agronomique sur les sujets développement durable et environnement

« Si le sujet des nitrates dans l'eau a connu une accalmie avec la clôture du contentieux ouvert contre la France par la Commission Européenne sur les programmes d'actions, les problématiques de la qualité de l'air, de la biodiversité et de la fertilité des sols ont accéléré en 2017 et 2018. Ils sont soutenus en cela à la fois par un calendrier qui se précise et par une volonté politique plus offensive. L'UNIFA a confirmé cette année son rôle d'expert de la fertilisation en engageant des actions visant à accompagner la connaissance et les prises de décision à venir. »



Philippe Éveillard
DIRECTEUR
AGRICULTURE,
ENVIRONNEMENT
& STATISTIQUES

Qualité de l'air et fertilisation azotée : l'UNIFA engage un travail d'étude prospective

Suite à la signature le 10 mai 2017 des textes de Décret et d'Arrêté fixant les modalités d'application du Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA), l'UNIFA, qui soutient l'objectif de réduction des émissions d'ammoniac fixé par le PREPA, a confié au CITEPA (Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes sur la Pollution Atmosphérique) une étude prospective pour évaluer différents scénarios face à l'objectif

de -13% d'émission d'ammoniac en 2030 par rapport à 2005.

De cette étude, l'UNIFA fera émerger des **solutions concrètes, applicables sur le plan agronomique et technologique et économiquement viables**. Certaines sont d'ores et déjà connues et peuvent être adoptées plus largement, avec notamment le choix de formes d'engrais moins émissives.

La filière fertilisation, via l'UNIFA, avait déjà porté en 2016 et 2017 ses compétences techniques et agronomiques dans le cadre des consultations



Des agriculteurs informés et engagés

En parallèle de l'étude du CITEPA, l'UNIFA a missionné la société DATAGRI* pour mener une enquête auprès des agriculteurs visant à identifier leur perception des engrais minéraux azotés. L'enquête montre que la grande majorité des agriculteurs se considère aujourd'hui bien informée sur la problématique de la volatilité ammoniacale. 40% d'entre-eux ont déjà modifié leurs pratiques et 10% comptent le faire. Ils sont près de 50% à se déclarer prêts à opter pour une forme d'engrais moins émissive.

*Etude Quantitative UNIFA/DATAGRI – Perception des engrais minéraux azotés – Enquête menée du 23 février au 12 mars 2018, par email et téléphone, auprès d'un échantillon représentatif de 667 agriculteurs.

L'EXPERTISE

agronomique sur les sujets développement durable et environnement

Biodiversité et sols fertiles : l'UNIFA impliquée auprès des Pouvoirs Publics

La loi biodiversité promulguée le 9 août 2016 a engendré la création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et d'un **Comité National de la Biodiversité (CNB)** dans lequel l'UNIFA est représentée au titre des industries agro-chimiques et de la chimie verte pour un mandat de 5 ans. Animé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, le comité comprend une centaine de membres répartis en plusieurs collèges.

L'UNIFA dispose ainsi d'une place intéressante pour assurer une veille sur l'enjeu biodiversité qui touche aussi les sols : ceux-ci abritent plus de 25% de la biodiversité terrestre. L'UNIFA pourra également partager ses savoirs même s'ils restent à ce jour l'objet d'un vaste champ de recherches.

La fertilisation améliore la fertilité du sol et agit sur la biodiversité des sols. D'une façon générale, l'apport d'amendements pour prévenir

l'acidification ou augmenter la teneur en matière organique du sol et l'apport d'engrais favorisent l'activité biologique mais peuvent aussi limiter la biodiversité des communautés microbiennes.

L'UNIFA a pour projet d'engager en fin d'année 2018 **un travail d'étude sur la fertilité et l'activité biologique des sols**, au sein de l'organisation professionnelle. Elle participe également au nouveau groupe du COMIFER (Comité Français d'Étude et de Développement de la Fertilisation Raisonné) sur ce thème.



Bioéconomie : complémentarité, efficacité agronomique et innocuité

Suite à la stratégie française de bioéconomie, présentée au Conseil des ministres en janvier 2017, le gouvernement a défini un plan d'actions afin de déployer de manière opérationnelle la bioéconomie sur le territoire français sur 2018, 2019 et 2020.

Il repose sur 5 axes :

- **améliorer** la connaissance,
- **promouvoir** la bioéconomie et ses produits auprès du grand public,
- **créer** les conditions d'une rencontre de l'offre et de la demande,
- **produire**,
- **mobiliser et transformer** durablement des bio-ressources, lever les freins et mobiliser les financements.

L'UNIFA s'engage et accompagne la bioéconomie, dans un objectif de durabilité de la production alimentaire et non-alimentaire. Face à ces

enjeux, l'usage des fertilisants minéraux est complémentaire à celui des produits organiques et effluents d'élevage.

L'UNIFA soutient toute initiative allant dans le sens d'une économie de la ressource naturelle, tant que sont assurées performance agronomique et innocuité des matières employées.

Nitrates dans l'eau : l'UNIFA veille aux consultations publiques sur les 6^{èmes} programmes nitrates en région

Le programme d'action national (PAN) Nitrates est prolongé pour 4 ans suite au feu vert donné par Bruxelles début 2017. La dernière pièce du puzzle est celle des programmes d'action régionaux (PAR) qui peuvent renforcer certaines exigences du PAN et désignent également des zones d'action renforcée correspondant souvent à des bassins d'alimentation de captage d'eau potable à protéger. Au printemps 2018, les préfets de région ont mis leur projet d'arrêté en consultation publique pour un mois. L'UNIFA a répondu aux consultations, avant l'entrée en vigueur.



L E MOTEUR

des évolutions réglementaires et normatives

« L'activité des entreprises adhérentes de l'UNIFA est soumise à de nombreuses réglementations et normes qui évoluent dans le temps ou sont élaborées en fonction des politiques françaises et européennes mises en œuvre. L'UNIFA participe aux processus réglementaires et normatifs pour veiller à ce que la fertilisation ne se trouve pas pénalisée ou contrainte dans son développement. L'UNIFA a donc pris part en 2017 et 2018 à de nombreux travaux, en lien avec les problématiques de mise sur le marché des produits, leur sécurité, stockage et transport. C'est la compétitivité de notre industrie française de la fertilisation au cœur de l'économie circulaire qui est en jeu. »

En mouvement pour faire aboutir la réglementation européenne des produits fertilisants

Partie prenante des débats depuis la publication du projet de règlement le 17 mars 2016 et acteur central de la coordination nationale et européenne, l'UNIFA a accueilli avec satisfaction la position du Conseil à l'automne 2017 sur le sujet de la teneur limite en Cadmium des engrais phosphatés avec les dispositions suivantes :

- un seul seuil maximum de 60 mg/kg P_2O_5 , 8 ans après la publication du règlement
- une révision de ce seuil 16 ans après la publication du règlement.

Cette position est conforme à la position portée par l'UNIFA au sein de l'Association Européenne des Engrais Phosphatés (AEEP).

En novembre 2017, l'UNIFA a co-signé aux côtés de 14 organisations nationales et européennes une position commune détaillant les points forts et points d'amélioration des dispositions du



Florence Catrycke
DIRECTRICE
RÉGLEMENTATION
ET NORMALISATION

Parlement et du Conseil, les incitant à retravailler et à approfondir des aspects non pris en compte et potentiellement préjudiciables pour l'application future du Règlement.

Parallèlement, l'UNIFA a suivi l'évolution du texte lors des réunions du Conseil et a transmis ses commentaires aux services concernés.

L'UNIFA a poursuivi son travail collaboratif avec l'organisation européenne Fertilizers Europe et engagé des prises de parole à destination des parlementaires européens au printemps 2018 lors de colloques et workshop.

Soumis à un trilogue regroupant Commission européenne, Parlement et Conseil dès janvier 2018, le projet est toujours en cours de débats pour statuer sur les questions politiques avec comme priorité le statut des sous-produits en sus de la limite en Cadmium des engrais phosphatés.

L'UNIFA demeure vigilante et sera réactive quant aux suites à donner à ce projet de premier plan.

REPÈRE : Une réglementation au cœur de l'économie circulaire

Le projet de règlement visant à l'harmonisation de la mise sur le marché des matières fertilisantes fait partie des mesures du Paquet Européen « Economie Circulaire », adopté au mois de décembre 2015 par la Commission Européenne et par les Etats membres le 22 mai 2018.

Il s'agit de définir de manière globale pour la première fois au niveau européen, les exigences en matière de sécurité, de qualité, d'innocuité et d'étiquetage auxquelles tous les fertilisants, dont organo-minéraux, organiques et biostimulants, doivent satisfaire pour pouvoir être échangés librement dans l'Union Européenne.

L'UNIFA soutient la création de la Commission Normalisation Biostimulants au BN Ferti



La création au niveau européen d'un Technical Committee (CEN/TC 455) concernant les biostimulants a entraîné la mise en place d'une commission de normalisation miroir en France.

Avec le soutien de l'UNIFA, le Bureau de Normalisation de la Fertilisation (BN Ferti) a œuvré pour la gestion et l'organisation de la commission de Normalisation Biostimulants française, par anticipation de l'application du futur Règlement Européen des matières fertilisantes.



L E MOTEUR

des évolutions réglementaires et normatives

Sortie du statut de déchet : l'UNIFA veille à la qualité et à l'innocuité des produits issus de l'économie circulaire

L'UNIFA a poursuivi en 2017 et 2018 ses actions et travaux au sein des groupes de travail mis en place conjointement par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et le Ministère chargé de l'Industrie pour statuer sur :

- la réglementation produits (REACH) et celle des déchets et leurs interactions,
- la clarification des modalités de sortie du statut de déchet.

L'économie circulaire est une opportunité pour l'ensemble de la filière, toutefois il ne peut y avoir de compromis sur la qualité agronomique et l'innocuité des matières fertilisantes mises sur le marché. C'est la position que soutient l'UNIFA dans ses prises de parole et notamment dans les débats autour de la réglementation encadrant la sortie du statut de déchet.



Acide nitrique : un dossier sous haute vigilance de l'UNIFA

En 2017 et 2018, suite à la relance de proposition d'un Etat Membre de modification de la classification harmonisée de l'acide nitrique, ce sujet a connu une accélération qui a mobilisé les équipes de l'UNIFA.

Pour rappel, la mise à jour de la classification de l'acide nitrique, telle qu'envisagée à ce jour, est susceptible d'avoir des conséquences économiques importantes en termes de stockage pour les sites de fabrication et de stockage de

matières fertilisantes. Mais cela va également impacter d'autres secteurs. C'est pourquoi, en 2017, l'UNIFA a mené une action collective et a adressé au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire un courrier co-signé par 11 organismes sectoriels et spécifiques (chimie, laiterie, viticulture...).

L'objectif était de **porter à la connaissance des Pouvoirs Publics français les arguments permettant de mesurer les risques d'une telle harmonisation pour les acteurs hexagonaux.**

Ce dossier n'étant pas clos à ce jour, l'UNIFA lui accorde une attention toute particulière.

De la réglementation à la norme : l'UNIFA anime un groupe de travail engrais minéraux au sein du BN FERTI

Un projet de norme sur les solutions de sels d'ammonium est en cours d'élaboration au Bureau de Normalisation de la Fertilisation (BN Ferti), grâce à un groupe de travail animé par l'UNIFA.

Cette norme permettra de mettre sur le marché des engrais azotés dont l'azote provient du recyclage des effluents issus de la méthanisation ou d'autres processus de traitement des eaux usées ou d'effluents industriels.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le contexte de l'Economie Circulaire et de la sortie du statut de déchet.

Sûreté des produits : le Groupe de Travail Précurseurs d'Explosifs est opérationnel

Le Groupe de Travail Précurseurs d'Explosifs de l'UNIFA s'est réuni pour la première fois en fin d'année 2017 puis par deux fois au premier semestre 2018. L'UNIFA accompagne la démarche volontaire de ses industries, en lien avec la distribution dans le but d'améliorer la sensibilisation, la vigilance et le contrôle sur la sûreté et le détournement de certains produits chimiques à des fins malveillantes tout au long de la filière.

Acteur engagé et responsable, l'UNIFA représente ses adhérents lors des réunions organisées par le Ministère de l'Intérieur et le Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (PIXAF).



N E LE DITES PLUS

Les idées reçues sur la fertilisation



La fertilisation épuise les sols.

La fertilisation a pour mission d'améliorer la fertilité des sols et notamment de compenser les quantités d'éléments nutritifs exportés par les récoltes. Sans ces apports, année après année, le sol s'appauvrirait et les récoltes diminueraient.

De plus, une culture bien fertilisée transforme davantage l'énergie solaire en production de biomasse. En laissant au sol ses racines, ses tiges ou ses feuilles, la plante cultivée continue à nourrir tous les organismes vivant dans le sol et à maintenir sa fertilité.

Non seulement la fertilisation renforce directement la qualité nutritionnelle des cultures en leur fournissant directement les minéraux comme le phosphore, potassium, calcium et magnésium... et les oligo-éléments mais elle améliore souvent aussi leur goût et leur aspect.

En mangeant des cultures bien nourries et diversifiées, le consommateur bénéficie simplement et naturellement d'un apport nutritionnel plus équilibré.

Les engrais, ce n'est pas vraiment indispensable.

L'économie circulaire, c'est uniquement la réutilisation des déchets organiques.

Selon la définition fixée dans la loi, l'économie circulaire « vise à dépasser le modèle économique linéaire en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets ».

Dans le secteur des fertilisants, nombre d'entreprises participent à l'économie circulaire en réutilisant des déchets organiques mais également en utilisant des sous-produits et des résidus de fabrication.

Dans le cadre de l'économie circulaire et de la bioéconomie, l'usage d'engrais minéraux a toute sa place en complément des produits organiques recyclés.

Un hectare de blé absorbe 2 kg d'azote chaque jour. La fertilisation azotée, minérale ou organique, doit permettre de couvrir les besoins de la culture. C'est en moyenne 80% de l'azote apporté au blé qui est transformé en protéines dans les grains. Le plan protéine français s'est fixé un objectif minimum de 11,5% de teneur en protéines dans les grains pour respecter la qualité optimale de panification.

Aujourd'hui, en dehors des années avec aléas climatiques comme en 2003, 2007 et 2016, l'efficacité de l'azote a été améliorée de 50 % depuis 1990 grâce à la diffusion des bonnes pratiques de fertilisation raisonnée.

L'utilisation d'engrais azotés est encore aujourd'hui excessive.

Organique, minéral... si c'est naturel c'est forcément mieux.

La plante ne fait pas la différence entre éléments issus des engrais organiques et ceux apportés directement par les engrais minéraux.

Par ailleurs, la fertilisation organique ne peut couvrir tous les besoins de l'agriculture, il est donc nécessaire de la compléter avec la fertilisation minérale. Fertilisation minérale et organique sont complémentaires.



LES MEMBRES

au 30/09/2018

➤ **2F OUEST**
ZI de la Hautière BP 12
35590 L'hermitage
02 99 64 46 44
leseur.com

➤ **AGERA**
650 rue Antoine de
Saint-Exupéry
44150 Ancenis
02 40 97 00 81
agera.fr

➤ **AGRI SYNERGIE / LANCE SAS**
24 rue de Varsovie
24000 Parthenay
05 49 94 66 22
agrisynergie.com

➤ **AMALTIS Fertilisants**
1 rue de la Marne
79200 L'hermitage
02 99 64 46 44
amaltis.fr

➤ **ANGIBAUD DEROME & SPECIALITES**
Rue de Roux - CS 70248
17012 La Rochelle Cedex
05 46 30 24 61
angibaud.fr

➤ **ARYSTA Life Science France**
Tour Cristal
7-11 Quai André Citroën
75740 Paris Cedex 15
01 40 64 49 15
arystalifescience.fr

➤ **AUMALE Synergies SAS**
102 Terrasse Boieldieu
Tour Winthertur
92800 Puteaux
01 53 45 53 45
lhoist.com

➤ **BERRY AU BAC**
12 boulevard
du Val de Vesle
51100 Reims
03 26 85 73 85
seveal.com

➤ **BIOVITIS SA**
Le Bourg
15400 Saint-Étienne-de-
Chomeil
04 71 78 37 00
laboratoires-biovitis.fr

➤ **BOREALIS GROUP**
Tour Ciel
20 ter, rue de Bezon
92400 Courbevoie
01 47 96 97 66
borealisgroup.com

➤ **CHAUX ET CEMENTS DE SAINT HILAIRE**
2745 route de Bugey
Hameau des Flosailles
38300 Saint-Savin
04 74 28 98 98
saint-hilaire-industries.fr

➤ **CHAUX SAINT PIERRE Groupe Pigeon**
29 rue des Ruelle
53410 Saint-Pierre-la-Cour
02 43 26 15 15
chaux-saintpierre.fr

➤ **CMF Products**
91 avenue d'Acqueville
78670 Villennes-sur-Seine
01 39 75 27 00
omya.com

➤ **COMPAGNIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL**
Bois d'Ajeux
60617 Longueil-Sainte-
Marie
03 44 40 90 88

➤ **COMPO Expert France SAS**
49 avenue Georges
Pompidou
92300 Levallois-Perret
01 41 05 49 45
compo-expert.com

➤ **DU ROURE.7**
61 avenue Paul Langevin
07400 Le Teil
04 75 49 17 17
droure.fr

➤ **DU ROURE.12**
Parc d'activité d'arsac
202 allée Henri Julia
12850 Sainte-Radegonde
05 65 42 56 84

➤ **ÉLIARD - SPCP**
9 rue Lavoisier
56300 Pontivy
02 97 25 50 12
eliard-spcp.fr

➤ **EUROCHEM AGRO France**
68, rue de Villiers
92300 Levallois-Perret
01 40 87 48 00
eurochemagro.com

➤ **FCA Fertilisants**
ZI Les Forges
08320 Vireux Molhain
03 24 41 55 30
fca-fertilisants.com

➤ **FERTEMIS (Groupe Eliard - SPCP)**
9 rue Lavoisier
53600 Pontivy
02 97 25 50 12
fertemis.fr

➤ **FERTIBERIA France SAS**
10-12 allée de la
Connaissance
Carré Haussmann II
77127 Lieusaint
01 81 14 44 80
fertiberia-france.fr

➤ **FERTINAGRO**
1935 route de la Gare
40290 Misson
05 58 98 00 32
fertinagro.com

➤ **FRAYSSINET (Groupe)**
81240 Rouairoux
05 63 98 42 08
groupe-frayssinet.fr

➤ **GARANDEAU (Groupe)**
Champblanc
16370 Cherves Richemont
05 45 83 24 11
garandeau.fr

➤ **HAIFA France**
1127 avenue de la
République
34400 Lunel-Viel
04 67 83 50 70
haifa-group.com

➤ **ICL Fertilizers Europe C.V**
1 impasse Lundy
51100 Reims
03 26 47 83 96
iclfertilizers.com

➤ **IRIBARREN**
1 chemin du Désert
86350 Usson-du-Poitou
05 49 59 53 31
dolomie-du-poitou.com

➤ **K+S KALI France SAS**
5 rue Gaston Boyer
51100 Reims
03 26 84 22 35
ks-france.com

➤ **LALLEMAND PLANT CARE**
4, route de Beupuy
31180 Castelmaurou
05 34 27 67 80
lallemandplantcare.com

➤ **LAUTIER & CIE (Ets Marcel - Germiflor)**
27 Les Vacants - Aussillon
81202 Mazamet
05 63 61 06 59
germiflor.com

➤ **LHOIST France Ouest**
Chemin de Puy Clermont
03800 Gannat
04 70 90 27 27
lhoist.com

➤ **MAXAM TAN S.A.S**
Chemin des Soldats
62670 Mazingarbe
03 21 72 84 44
maxam.net

➤ **MEAC SAS**
Route de Saint Julien
44110 Erbray
02 28 50 40 00
meac.fr

➤ **NUWEN by Timab**
57, boulevard Jules Verger
35800 Dinard
02 99 16 53 01
nuwen.fr

➤ **OVINALP**
La Tour du Puy, Ribiers
05300 Val Buëch-Méouge
04 92 63 24 44
ovinalp.fr

➤ **PLANTIN**
Usine la Rolande
84350 Courthézon
04 90 70 20 03
plantin.fr

➤ **PROVENÇALE SA**
29, avenue Frédéric Mistral
83175 Brignoles cedex
04 94 72 83 00
provencale.com

➤ **ROULLIER (Groupe)**
27 avenue Franklin
Roosevelt
35400 St Malo
02 99 20 65 20
roulier.com

➤ **SDP**
1 rue Quesnay
02000 Laon
03 23 80 10 18
s-d-p.fr

➤ **SÉVIGNE Industries**
La Borie Sèche
12520 Aguessac
05 65 62 96 29
sevigne-tp.com

➤ **SUD ENGRAIS Distribution**
Zone Portuaire des
Ségonnaux
13200 Arles
04 90 96 98 08
sed-arles.com

➤ **SUMIAGRO France**
251 rue du Faubourg
Saint Martin
75015 Paris
01 53 67 68 45
sumiagro.fr

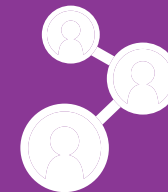
➤ **TESSENDERLO Group**
Troonstraat 130
Brussels
Belgium
+3226391958
tessenderlo.com

➤ **TIMAC AGRO**
27 avenue Franklin
Roosevelt
35408 Saint Malo Cedex
02 99 20 65 20
timacagro.fr

➤ **VALAGRO France SA**
Ecopôle des Séolanes
Parc d'Activité
des Cigalières
84250 Le Thor
04 90 21 44 44
valagro.com

➤ **VIOLLEAU**
ZAE La Gouinière
79380 La Forêt sur Sèvre
05 49 80 74 01
violleau.fr

➤ **YARA France**
Immeuble OPUS 12 - 77
Espl. du Général de Gaulle
92914 Paris La Défense
01 55 69 96 00
yara.fr





Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

UNIFA : Le Diamant A / 92909 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
Tél. : 01 46 53 10 30 / Fax : 01 46 53 10 35 / E-mail : contact@unifa.fr
Site : unifa.fr / Blog : engrais-agriculture.fr / [@UnifaAgri](https://twitter.com/UnifaAgri)

CRÉDITS PHOTOS : #Agridemain / BN Ferti / Citepa / Comifer /
Fertilizers Europe / France Chimie / Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation / Institut National de l'Economie
Circulaire / International Fertilizers Industry Association /
Réseda / Shutterstock / SOVEEA / ANPEA
UNIFA / @Christophe Bertolin

